



Réunion de la Commission de Concertation
Vergadering van de Overlegcommissie

mardi 02 juin 2026 à 09:00

ORDRE DU JOUR - AGENDA

EXAMEN DES DOSSIERS :

BEORDELING DOSSIERS :

N° Nr	H U	N° dossier Dossier nr	Demandeur Aanvrager	Situation du bien Ligging van het goed	E.P. O.O	Motifs Redenen
1.	09:00	17/PFU/196870 9/	Balde Administration communale de Watermael-Boitsfort	Rue des Trois Tilleuls 32 Modifier le PU 1747095	-	Application de l'art.237§1er : zone de protection d'un bien classé
2.	09:15	17/IPE/195213 4	ACP 208 GARAGES A.C.P.	Avenue de la Héronnière 96 Exploitation d'un immeuble de logements	X	1B : article 40 et 41 de l'ordonnance du 5 juin 1997 relative aux permis d'environnement
3.	09:30	PU/32088-25	Madame JAUMAIN	Rue des Trois Tilleuls 10 démolir une maison existante et construire un nouvel immeuble à appartements	X	application de la prescription particulière 21. du PRAS (modification visible depuis les espaces publics) application de l'art. 6 du COBAT (Le Gouvernement ou les communes peuvent décider de toutes formes supplémentaires de publicité et de consultation)
4.	10:30	PU/32299-26	Monsieur de BONHOME	Avenue des Criquets 2A installer deux pompes à chaleur	X	dérogation à l'art.11 du titre I du RRU (aménagement de la zone de recul) Art. 126§11: MPP uniquement pour dérogation au volume, à l'implantation ou à l'esthétique des constructions
5.	10:55	PU/32309-26	Monsieur et Madame SORRENTINO - QUAI	Place A. Payfa- Fosséprez 2 transformer et rénover un immeuble mixte	X	application de l'art. 237 du COBAT (zone de protection d'un bien classé (actes et travaux modifiant les perspectives sur ce bien classé ou à partir de celui-ci)) application de la prescription particulière 21. du PRAS

						(modification visible depuis les espaces publics) Art. 126§11: MPP uniquement pour dérogation au volume, à l'implantation ou à l'esthétique des constructions application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots) dérogation à l'art.4 du titre I du RRU (profondeur de la construction) dérogation à l'art.6 du titre I du RRU (toiture - hauteur)
6.	11:10	PU/32297-26	Monsieur et Madame GUTMAN - JOLLY	Rue des Béguinettes 56 transformer et réaménager une habitation avec des modifications de volume	X	application de la prescription particulière 21. du PRAS (modification visible depuis les espaces publics) application de l'art. 207 §3 du COBAT (bien à l'inventaire) dérogation à l'art.11 du titre I du RRU (aménagement de la zone de recul)

Pause sandwiches : 12h00-12h45

7.	12:45	PU/32301-26	Mesdames JONCKHEERE	Rue des Bégonias 83 mettre en conformité une maison unifamiliale mitoyenne existante de gabarit R+1/TV et son annexe en façade arrière de gabarit R/TP	X	Art. 126§11 Dérogation à un PPAS dérogation à l'art.4 du titre I du RRU (profondeur de la construction) dérogation à l'art.6 du titre I du RRU (toiture - hauteur) application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots)
8.	13:00	PU/32162-25	Monsieur et Madame DE SCHREVEL - ROEGIERS	Square des Cicindèles 9 étendre en toiture un immeuble de logements pour transformer un appartement en un duplex	X	dérogation à l'art.6 du titre I du RRU (toiture - hauteur) application de la prescription particulière 1.5.2° du PRAS (modifications des caractéristiques urbanistiques des constructions) dérogation à l'art.4 du titre I du RRU (profondeur de la construction)
9.	13:20	PU/32293-26	Monsieur MAISIN Maisin Architects S.R.L.	Boulevard du Souverain 7 construire une villa de 2 appartements avec profession libérale attenante et régulariser l'abattage de 2 arbres	X	application de la prescription générale 0.5. du PRAS (projets de construction ou de lotissement sur une propriété plantée de plus de 3.000 m²) Art. 126§11 Dérogation à un PPAS

10.	13:50	PU/32266-26	Monsieur VANDERSTICHELE N	Avenue Alfred Solvay 8 transformer une maison unifamiliale : mettre en conformité certains châssis et en placer de nouveaux en façade à rue, modifier l'aménagement intérieur et réaménager la zone de recul	X	application de la prescription particulière 21. du PRAS (modification visible depuis les espaces publics) dérogation à l'art.3 du titre I du RRU (implantation de la construction - façade avant) dérogation à l'art.11 du titre I du RRU (aménagement de la zone de recul)
11.	14:10	PU/32153-25	Monsieur VANDERSCHUREN	Drève des Weigélias 36 transformer, étendre et réaffecter l'immeuble au logement unifamilial, installer une pompe à chaleur, construire une piscine et un atelier, ajouter un accès piéton, élargir l'accès carrossable, étendre l'aire de stationnement et construire un abri vélo en zone de recul (170 + 260m ² de superficie imperméabilisée et/ou minéralisée)	X	application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots) dérogation à l'art.11 du titre I du RRU (aménagement de la zone de recul) dérogation à l'art.12 du titre I du RRU (aménagement des zones de cours et jardins)
12.	14:30	PU/32326-26	Monsieur et Madame CHANTRY - VANDERHOFSTAD T	Rue des Mérisiers 57 Transformation et extension d'une maison unifamiliale comprenant le remplacement de la véranda par une extension arrière en toiture plate, la modification d'une terrasse au R+1 et la transformation de la toiture à 2 versants en une toiture mansardée avec lucarnes pour aménager une suite parentale.	X	application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots) dérogation à l'art.6 du titre I du RRU (toiture - hauteur) dérogation à l'art.3 du titre I du RRU (implantation de la construction - mitoyenneté) dérogation à l'art.4 du titre I du RRU (profondeur de la construction)
13.	14:50	PU/32246-25	Monsieur GERMEAU	Avenue Théo Vanpé 18 rénover et étendre une maison	R E P O R T	application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots) application de la prescription générale 0.5. du PRAS (projets de construction ou de lotissement sur une propriété plantée de plus de 3.000 m ²)

